



Bulletin Municipal **PARIGNY**

n°22
Juillet 2014



Les membres du conseil municipal et moi-même vous renouvelons nos remerciements pour la confiance que vous nous avez témoignée aux dernières élections municipales. Malgré le changement de scrutin, plus de la majorité des électeurs nous ont apporté leur soutien.

La vie communale n'a pas connu d'interruption pendant cette période. En effet, dès novembre 2013, nous avons constaté une évolution du nombre d'enfants scolarisés à Parigny et travaillé sur le projet de l'ouverture d'une septième classe. Plusieurs démarches et des entretiens, ont été effectués auprès de l'Inspection Académique de Saint-Lô et auprès de Madame le Sous Préfet d'Avranches. Grâce à cette anticipation le nouveau conseil municipal a voté la construction de cette nouvelle classe avec des aides financières de 52 000 € de l'État et de 20 000 € du Conseil Général.

Les conseillers ont également décidé la construction d'un terrain multisports ; là aussi nous avons obtenu des subventions de l'État et du Conseil Général.

Ces investissements émanent d'une volonté de notre part : offrir à notre jeunesse des équipements performants ainsi qu'un lieu de rencontre et d'échange, bases importantes pour leur avenir.

Avec l'effacement des réseaux rue Saint Berthevin, se termine la traversée de notre commune sans fils apparents.

Pour le bien des habitants, des entreprises et de leurs salariés et sans avoir augmenté les impôts communaux, les investissements perdurent sur Parigny en 2014.

La Communauté de Communes va financer le déploiement de la fibre optique sur les zones agglomérées du territoire. Ce service apporté aux particuliers et aux entreprises est un événement. C'est une révolution technologique dont chacun d'entre nous doit prendre conscience. Soyez vigilants et profitez de l'offre qui vous sera offerte pendant la période des travaux : raccordement à 50 € au lieu de 200 € ensuite.

Soyez assurés que la nouvelle équipe municipale œuvre pour le développement de votre commune et a toujours à l'esprit le mieux être de ses habitants. Les membres du Conseil Municipal et moi-même vous souhaitons un bel été.

Gérard LOYER, Maire.

Memento



Mairie de Parigny

☎ 02 33 49 14 15 - Fax 02 33 49 85 32

e-mail : mairie.parigny@wanadoo.fr

heures d'ouverture du secrétariat :

lundi	}	de 9 h. à 12 h.
mardi		et de 14 h. à 18 h.
jeudi		
vendredi		
mercredi		de 9 h. à 12 h.

Service des eaux et assainissement

En cas d'urgence : STGS ☎ n° AZUR 0810.12.13.18

Mairie de Parigny ☎ 02 33 49 14 15

Service Aide à Domicile (ADMR)

Permanence en mairie le jeudi de 14 h. à 16 h.

☎ Alexandra PONSARD : 06 46 07 54 58 - 02 33 77 13 21

Salle polyvalente

réservation en mairie ☎ 02 33 49 14 15

Salle paroissiale, Réservation :

Maurice DELENTAIGNE ☎ 02 33 49 29 13

École Publique

Laëtitia MORIN, directrice ☎ 02 33 49 46 50

Résidence personnes âgées

Les Hirondelles ☎ 02 33 79 33 40

Pompiers	☎ 18	Ambulances
Gendarmerie	☎ 17	LA SÉLUNE
SAMU	☎ 15	☎ 02 33 49 01 01



**SIMPLE
PRATIQUE
ÉCONOMIQUE**

Le véhicule MANEO

c'est la solution pour vous déplacer :

achats, démarches administratives, loisirs, santé...

Plaquettes d'information disponibles en Mairie de Parigny

Site internet : transport.manche.fr 02 33 055 550

du 1^{er} janvier au 15 juin 2014

Naissances 27/01/2014 – Capucine PHILIPPOT

31/01/2014 – Aymeric MITAINE

27/03/2014 – Marylou BAHIER

02/04/2014 – Noa GÉRARD

11/04/2014 – Jules MORCET

18/04/2014 – Albane LETENDRE

22/05/2014 – Léon LEMOY

07/06/2014 – Tom GUILLIN

08/06/2014 – Clémence KARAM

**ÉTAT
CIVIL**

Mariages 10/05/2014 – Séverine BINARD et Denis HAMELIN

Décès 06/01/2014 – Léa NOURRY née MAULAVÉ

05/02/2014 - Claude RENAUX

24/02/2014 – Louis DAVEU

07/03/2014 – Louis CAHU

20/03/2014 – Denise YAUFLEURY née SÉGUIN

14/05/2014 – Jean-Louis RATTIER

16/05/2014 – Jeanne MOISSERON née JAMES

19/05/2014 – Bernadette GILBERT née LEVANNIER

24/05/2014 – Paulette LONGUET née ROBLIN

29/05/2014 – Victor GOSSELIN

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

La compétence collecte et traitement des ordures ménagères est transférée à la Communauté de Communes depuis le 1^{er} janvier 2012

La collecte des ordures ménagères est effectuée de porte en porte sur tout le territoire communal le VENDREDI MATIN entre 5 h 30 et 9 h

Les ordures doivent être déposées en sac le jeudi soir

En aucun cas des sacs d'ordures ménagères ou dépôts de taille de haies, branchages ne doivent être déposés dans les chemins pédestres ou à côté des containers de tri sélectif sous peine de sanction.

DÉCHETTERIE

Une déchetterie communautaire est à votre disposition rue des Pare-Balles à SAINT-HILAIRE-DU-HARCOUËT.

lundi 9 h 00 à 12 h 00 et 14 h 00 à 17 h 00 - mercredi 14 h. - 17 h.
vendredi et samedi 9 h. à 12 h. et 14 h. à 17 h.

Ouverture les jeudis de 14 h. à 17 h. entre le 1^{er} avril et le 30 septembre.

La pesée est désormais obligatoire pour tous les véhicules sauf pour les véhicules de tourisme avec une remorque un essieu d'un PTAC ≤ 750 kg. Les cartes d'accès à la déchetterie sont à retirer en mairie.

Commerçants et Artisans : Pour les cartons pliés, **il est possible de déposer gratuitement** à la déchetterie jusqu'à **2,3 m³ par semaine.**

TRI SÉLECTIF

Des points d'apport volontaire pour le tri sélectif sont à votre disposition : place de la Douenne - parking Carrefour Market - entrée des Hirondelles - le Chêne Comard



IL EST STRICTEMENT INTERDIT D'Y DÉPOSER DES SACS D'ORDURES MÉNAGÈRES OU AUTRES DÉTRITUS SOUS PEINE DE SANCTION

LE BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS AINSI QUE LEUR DÉPÔT DANS LES ORDURES MÉNAGÈRES SONT À BANNIR

Interdit en tout temps : brûlage des souches et des produits de taille. Brûlage des végétaux ligneux et semi ligneux de plus de 7 cm de diamètre. Brûlage des végétaux issus des espaces verts des particuliers.

Autorisé du 1^{er} novembre au 31 mars : brûlage des végétaux ligneux et semi ligneux de moins de 7 cm de diamètre à plus de 200 m. d'une habitation et à plus de 100 m. des routes. Feux allumés sous surveillance constante entre le lever du jour et 16 h. (éteint au coucher du soleil).

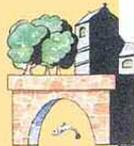
Les conditions météorologiques doivent être favorables : ni vent, ni brouillard

Liste des Associations

AFN - UNC	Président : M. Louis PRIVAT	02 33 49 14 37
Ass Parents d'Élèves	Président : M. Stéphane PIBOUIN	02 33 51 50 67
Club de l'Âge d'Or	Président : M. Claude BESNARD	02 33 59 33 44
Chœur Floral	Présidente : Mme Valérie HAMEL	02 33 49 14 28
Commission Socio-Culturelle	Président : M. Pierre MONIER	02 33 49 19 36
Gym Détente	Présidente : Mme Joëlle JOUENNE	02 33 49 29 41
Parigny Country	Président : M. David MESLIN	06 29 89 68 10
Parigny s'Anime	Président : M. Michel MALVAT	02 33 49 50 56
Tennis Sud-Manche	Président : M. Yannick STEPHAN	02 33 59 94 26
Union Parignoise	Président : M. Maurice DELENTAIGNE	02 33 49 29 13

Toutes les activités de ces associations sont répertoriées sur le site internet de la commune :

<http://parigny-50.fr>



Conseil Municipal

Réunis le 28 mars 2014, les conseillers ont élu :

Maire : M. Gérard Loyer.

Monsieur le maire a indiqué qu'en application des articles L.2122-1 et L.211-2 du DGCT, la commune doit disposer au minimum d'un adjoint et au maximum d'un nombre d'adjoints correspondant à 30 % de l'effectif légal du conseil municipal, soit cinq adjoints au maire au maximum. Il a rappelé qu'en application des délibérations antérieures, la commune disposait à ce jour de quatre adjoints. Ces cinq adjoints se partageront mensuellement 1881.72 € (montant équivalant à trois indemnités)

Au vu de ces éléments, le Conseil Municipal, à l'unanimité a fixé à cinq le nombre des adjoints au maire de la commune de PARIGNY. Le conseil a ensuite élu à l'unanimité :

- M^{me} Joëlle Jouenne : Affaires scolaires et sociales
- M^{me} Valérie Hamel : Budget, gestion du cimetière, du fleurissement
- M. Jean Luc Rochefort : Travaux et voirie
- M. Patrice Garnier : Voirie, travaux, ateliers communaux et leur personnel
- M. Pierre Monier : Communication, culture, relations avec les associations, salles communale et Roland Bernard.

Commissions :

Le conseil a ensuite procédé à l'élection des membres des diverses commissions. Il est à rappeler que M. le Maire est d'office président de chacune de ces commissions.

Commission Appel d'offres

Titulaires : MM. Jean Luc Rochefort (vice-président)
Pierre Monier, Patrice Garnier, Eric Bernard
Suppléants : M^{me} Marie Pelé, MM. Roger Thellier,
Marin Couillard

Commissions des finances

MM^{mes} Valérie Hamel, Marie Pelé, Michèle Savaris,
Isabelle Cherbonnel, Fabienne Chaduc.
MM. Patrice Garnier, Roger Thellier

Caisse des écoles

MM^{mes} Joëlle Jouenne, Valérie Hamel,
Nadège Barbedette

C.C.A.S (Centre Communal d'Action Sociale)

MM^{mes} Joëlle Jouenne, Nadège Barbedette,
Régine Mottais. M. Pierre Monier

Commission des Travaux

MM^{mes} Valérie Hamel, Nadège Barbedette.
MM. Jean-Luc Rochefort, Pierre Monier,
Patrice Garnier, Roger Thellier, Jacky Galopin,
Eric Hamon, Stéphane Gérard, Marin Couillard

Commission du Personnel Communal

MM^{mes} Valérie Hamel, Isabelle Cherbonnel.
M. Patrice Garnier

Commission Agricole

MM. Jean-Luc Rochefort, Patrice Garnier,
Eric Hamon, Stéphane Gérard, Marin Couillard,
Eric Bernard

Commission des Affaires Economiques

MM^{mes} Valérie Hamel, Isabelle Cherbonnel.
MM. Jean-Luc Rochefort, Eric Bernard,
Patrice Garnier

Commission Urbanisme

MM^{mes} Joëlle Jouenne, Nadège Barbedette,
Carine Denoual.
MM. Jean-Luc Rochefort, Patrice Garnier,
Eric Bernard

Commission socioculturelle

MM^{mes} Valérie Hamel, Michèle Savaris,
Fabienne Chaduc, Carine Denoual, Régine Mottais.
MM. Pierre Monier, Patrice Garnier, Roger Thellier.

Proposition de la Commission Impôts directs

L'ensemble du Conseil Municipal

Syndicat Manche Numérique

M. Jean-Luc Rochefort

Syndicat Mixte du Bassin de la Sélune

MM. Gérard Loyer et Jean-Luc Rochefort

SDEAU (Syndicat eau)

M. Gérard Loyer
M^{me} Valérie Hamel

Syndicat Départemental d'électrification

M. Gérard Loyer
M^{me} Joëlle Jouenne

Comité de Suivi

du périmètre de Protection

MM^{mes} Valérie Hamel, Nadège Barbedette.
MM. Gérard Loyer, Jean-Luc Rochefort,
Eric Bernard, Marin Couillard

Résidence Foyer Les Hirondelles

M. Gérard Loyer
membre du Conseil d'administration
M^{me} Joëlle Jouenne
membre de l'assemblée générale

Correspondant Sécurité Routière

M^{me} Joëlle Jouenne

Correspondant Défense

M. Gérard Loyer

Comité Intercommunal

de sécurité et prévoyance de la délinquance
MM^{mes} Joëlle Jouenne, Valérie Hamel.
MM. Gérard Loyer, Pierre Monier



Conseil Municipal

Comptes rendus réunions des réunions de conseil du premier semestre :

Sous proposition de M. le Maire, les membres du conseil municipal ont adopté à l'unanimité les mesures suivantes :



LA CONSTRUCTION D'UNE 7^e CLASSE

répondant à l'augmentation des effectifs à la rentrée. Anticipant l'éventuelle création d'un septième poste d'enseignant, la municipalité, avec le soutien de M^{me} Le Sous Préfet, a travaillé sur ce projet. Cela a permis l'obtention d'une subvention de 52 000 € de l'État et de 20 000 € du Conseil Général. Les travaux devraient commencer en août 2014 pour un emménagement en avril 2015. Pendant cette période la nouvelle classe occupera les locaux de la salle informatique.

SUBVENTIONS ANNUELLES

allouées aux associations de Parigny : 4 795 €.

LA PARTICIPATION FINANCIÈRE

des familles dont les enfants fréquentent la garderie du soir (voir article).



La population de Parigny augmente (1974 habitants en janvier 2014), les démarches administratives deviennent de plus en plus nombreuses pour le secrétariat de la mairie. Un troisième poste d'agent administratif est devenu nécessaire. Ce poste de 17 h 30 semaine est occupé depuis le 1^{er} avril par M^{me} Sandra Jouatel. En formation en 2010 elle a effectué son stage à Parigny puis trois ans à la mairie de St-Martin-des-Champs. Présente les lundis, jeudis, vendredis matins et toute la journée les mardis, elle est au service comptabilité et gère la régie de la restauration scolaire.

LA CRÉATION D'UN POSTE D'AGENT ADMINISTRATIF

IMPLANTATION D'UN ABRI ET DE TOILETTES

(réalisé par la CDC) sur le terrain communal de la voie verte

Ce terrain en structure bois, implanté sur l'actuel "plateau scolaire", sera en priorité à la disposition des enseignants et intervenants sur le temps scolaire. Il sera ouvert au public en dehors de ces heures. Football, handball, basketball pourront être pratiqués. Ce terrain sera entouré d'une piste (2 couloirs) réservée à la course.



Pour un coût global avec les aménagements de 79 000 €, les subventions de l'Etat et du Conseil Général s'élèvent à 23 767,18 €.

LA CRÉATION D'UN TERRAIN MULTISPORTS



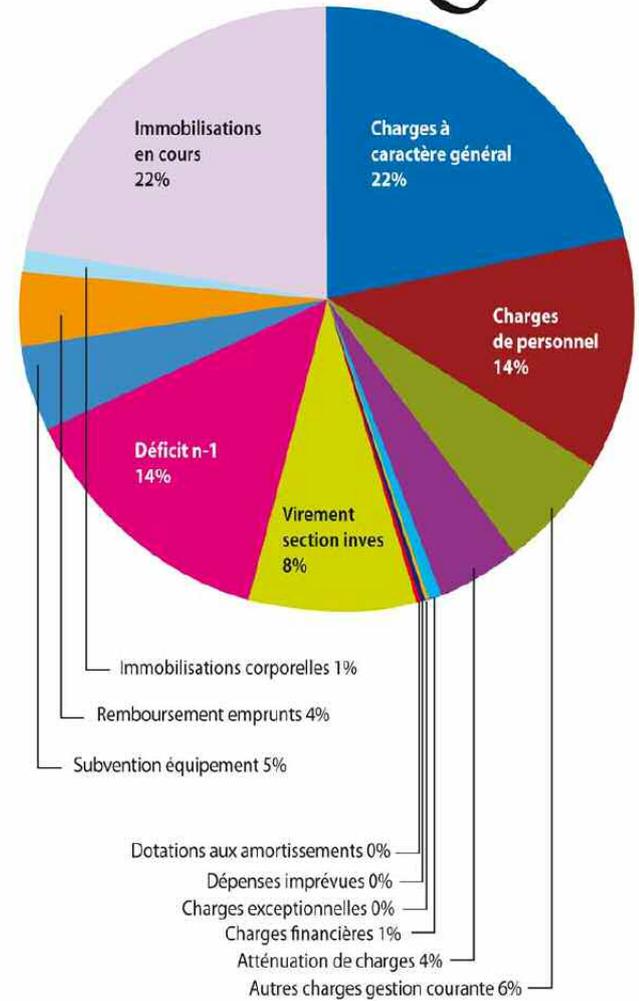
“ C’est un budget qui, cette année encore, permet de poursuivre nos investissements sans augmenter les taux d’imposition communale et ceci pour la septième année consécutive. Le taux d’endettement de notre commune reste faible : 345 € par habitant alors que la moyenne nationale, pour les communes identiques à la nôtre, est de 659 € par habitant.”

Budget

Budget primitif 2014

dépenses : 2 547 913 €

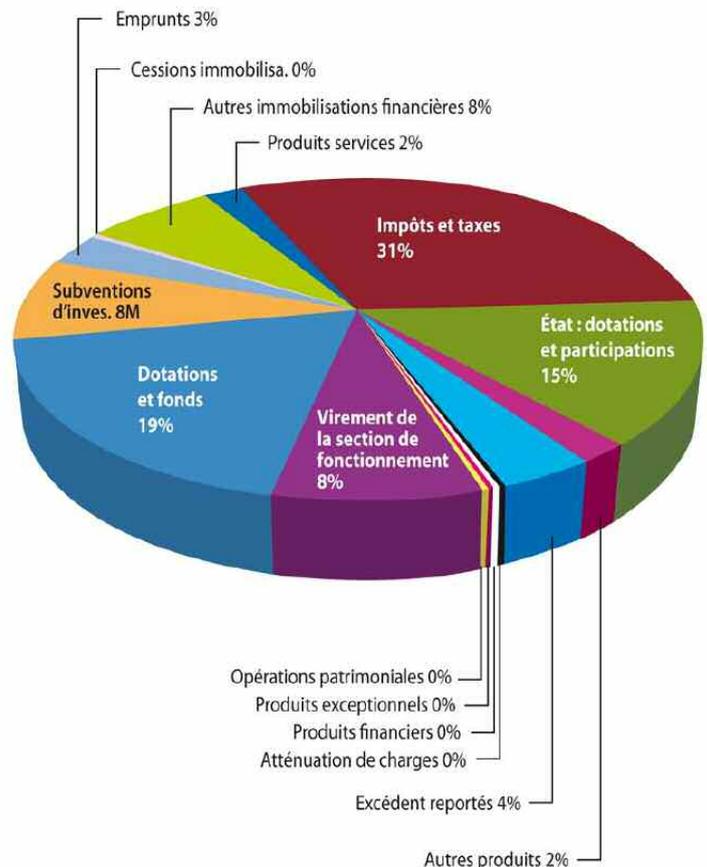
Charges à caractère général (achats de fournitures, prime assurance)	549 664.00 €
Charges de personnel	326 060.00 €
Autres charges gestion courante (subventions aux associations subventions budgets annexes)	151 271.00 €
Atténuation de charges (Reversement FNGIR)	106 103.00 €
Charges financières (Remb. Emprunt intérêts)	17 100.00 €
Charges exceptionnelles	2 000.00 €
Dépenses imprévues	7 000.00 €
Dotations aux amortissements (opération patrimoniales, terrain)	5 000.00 €
Virement section inves. (pour équilibre de la section)	211 095.00 €
Déficit n-1	349 239.00 €
Subvention équipement (effacement réseaux électriques et France télécom, toilettes voie verte)	119 336.00 €
Remboursement emprunts (capital)	103 500.00 €
Immobilisations corporelles (terrain, matériel informatique et mobilier urbain)	29 644.00 €
Immobilisations en cours (construction 7e classe, terrain multisport, programme, voirie)	570 900.00 €



Budget primitif 2014

recettes : 2 547 913 €

Produits services (Cantine, occupation du domaine public...)	55 207,00 €
Impôts et taxes (taxe d'habitation, taxes foncières compensation état, taxe sur l'électricité...)	782 991,00 €
Etat : Dotations et participations (Dotations forfaitaire, solidarité rurale, péréquation, ...)	366 511,00 €
Autres produits (revenus de location des bâtiments communaux ...)	49 541,00 €
excédent reporté	110 033,00 €
atténuation de charges	1 000,00 €
Produits financiers	10,00 €
Produits exceptionnels (produits de cessions...)	5 000,00 €
opérations patrimoniales	5 000,00 €
Virement de la section de fonctionnement	211 095,00 €
Dotations et fonds (Remb.TVA, taxes d'urbanisme excédent de fonctionnement...)	471 332,00 €
Subventions d'inves (Dotation d'Equipement des territoires ruraux (Etat), contrat de territoire (Conseil Général) Subvention RTE (Ligne cotentin-maine)....)	211 550,00 €
Emprunts	80 000,00 €
Cession Immobilisa	1,00 €
Autres immo. Financières (Opération lotissement...)	198 642,00 €





Communauté de Communes

Réunis le 28 Avril 2014 les délégués communautaires ont élu :

Président M. Gilbert Badiou

Vice-présidents M. Jacky Bouvet (aménagement, environnement)

M. Gérard Loyer (finances, budget, développement économique, office du tourisme)

M^{me} Paulette Matéo (services sociaux, éducatifs et culturels)

Nos délégués communautaires :

M. Gérard Loyer :

- Commission Finances, Pôle services publics, industriels et commerciaux (abattoir, piscine, transports collectifs)
- Commission Appel d'Offres ;
- Commission Aménagement Environnement ;
- Commission Consultative de l'abattoir ;
- Comité de pilotage pour le rapprochement avec la CDC de St James ;
- Syndicat mixte du SCOT ;
- Syndicat mixte du Pays de la Baie du Mt St Michel ;
- Vice-Président Syndicat Des Énergies Manche (SDE 50) pour les Communautés de Communes de Mortain et Saint-Hilaire-du-Harcouët ;
- Représentant au Conseil de Surveillance de l'hôpital.

M^{me} Marie Pelé :

- Comité National de l'Action Sociale ;
- Commission Services Sociaux, éducatifs et culturels ;
- Commission finances.

M^{me} Valérie Hamel :

- Développement Economique. Services industriels et commerciaux en gestion déléguée ;
- Commission Aménagement Environnement ;
- Commission Finances.

M. Jean Luc Rochefort :

- Commission finances ;
- Services Sociaux, éducatifs et culturels ;
- Syndicat mixte Manche Numérique.



Communauté de Communes
de **Saint Hilaire du Harcouët**

Permanences Habitat

Subventions pour travaux

INFORMEZ-VOUS !

1^{er} jeudi de chaque mois de 9h30 à 12h
Maison des entreprises
Place Delaporte
S^t HILAIRE DU HARCOUËT

CDHAT
Centre de Développement pour l'Habitat et l'Aménagement des Territoires
210 Rue Abélis de Troseville
Parc Industriel du Golf
51000 SAINT-LO
Tel 02 33 76 52 40
www.cdhat.fr

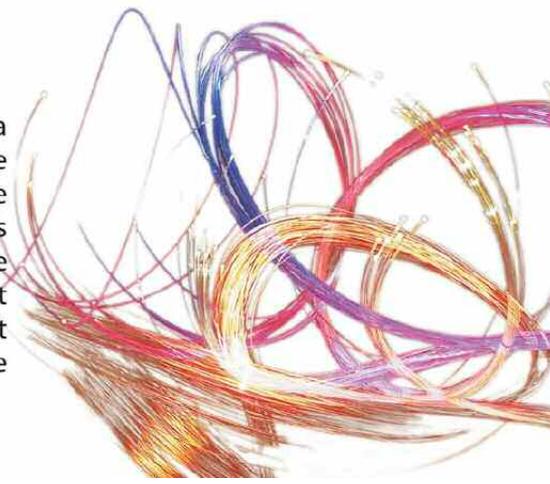
RÉNOVATION DE L'HABITAT

Les élus de la Communauté de Communes ont décidé de poursuivre le partenariat avec le Centre de Développement pour l'Habitat et l'Aménagement des Territoires. L'objectif est d'aider les particuliers à réhabiliter leurs logements en les informant sur les meilleures conditions de financement de leur projet et en les assistant dans la conception des dossiers de demandes de subventions.

Depuis 2006, 745 personnes ont été renseignées. Pour un montant de travaux de 5 883 900 € dont 1 900 855 € d'aides, ce sont 177 logements rénovés, 68 logements créés, 85 logements destinés à un loyer maîtrisé et 51 logements aménagés pour une meilleure accessibilité.

Manche Numérique

Manche Numérique a présenté le programme de déploiement de la fibre lors de quatre réunions : Parigny, St-Hilaire et St-Martin-de-Landelles. En présence des maires respectifs de ces communes, le nombreux public s'est montré très intéressé par les exposés des responsables de Manche Numérique et des élus. La première tranche de raccordement va concerner 5069 foyers (ville, bourg et zones urbanisées). La fibre optique, avec sa possibilité de très haut débit, est une réelle réponse aux demandes technologiques de notre époque et une chance pour notre région.





Actualités Communales

Le programme d'effacement des réseaux (électricité, téléphone et fourreaux numériques) ainsi que le remplacement des candélabres, débuté en 2010 s'est achevé en juin 2014. De ce fait, les réseaux aériens de la rue St Berthevin sont maintenant en souterrain.

ÉFFACEMENT

DES RÉSEAUX

RUE ST-BERTHEVIN



ENTRETIEN DES VOIRIES COMMUNALES

La commune de Parigny compte 30 kilomètres de voiries communales, afin de conserver celles-ci en bon état, chaque année le Conseil Municipal vote un budget destiné à leur entretien. En 2013, outre les travaux de la rue de la Vieillardière, 61800 € ont été consacrés à la réfection des 780 mètres de la route de la Grihaudière réalisée en enrobé pour une meilleure durée dans le temps. Retardés par les caprices de la météo, ces travaux se sont achevés il y a quelques semaines.

CÉRÉMONIE DU 8 MAI



Accompagnés par un public nombreux, les anciens combattants de Parigny, ont rendu hommage par la voix de leur président, M. Louis Privat, aux victimes des guerres de 1914/1918, 1939/1945 et d'Algérie. Pour commémorer la victoire des troupes alliées sur le pouvoir Allemand de l'époque une gerbe a été déposée par M. le Maire et M. Serrant aux monuments aux morts. La lettre de M. le ministre des Anciens Combattants lue par M. le Maire rappelait les faits marquants de cette période sombre de l'histoire : les déportations, les actes de la Résistance. *"Se souvenir est un devoir, une nécessité..., le 8 mai constitue une date fondatrice de ce magnifique édifice qu'est l'Europe de la paix"*.

En fin de cérémonie, le président M. Privat a précisé qu'une délégation de l'association de Parigny participera aux commémorations du 70^e anniversaire du Débarquement.

Site de la mairie : www.parigny-50.fr

L'ensemble du site est en reconstruction.
Il ne comporte plus que des informations "événements".
Nous vous donnons rendez-vous en septembre pour découvrir le nouveau site fonctionnel.

Entretien des espaces publics

Depuis 2009 la commune de Parigny a signé la Charte d'entretien des espaces publics avec la Fédération Régionale de Défense Contre les Organismes Nuisibles (FREDON). Depuis cette date les employés communaux n'utilisent plus de produits phytosanitaires, mais d'autres alternatives : le désherbage manuel et du matériel thermique. Si ces moyens respectent l'environnement, leur efficacité est moindre et leur application plus exigeante en temps. Notre regard doit s'habituer à ces herbes qui font partie de notre paysage.



JOURNÉE CITOYEN

Le 8 mars vingt-quatre jeunes Parignais ont été invités à la mairie. A cette occasion, M. le Maire a remis à chacun leur carte d'électeur ainsi qu'un livret du Citoyen rappelant les principes fondamentaux de la République Française, et les droits et devoirs leur incombant.



Vie de l'École...

RYTHMES SCOLAIRES POUR LES ÉCOLES

L'Etat impose aux collectivités de mettre en place de nouveaux rythmes scolaires.

MATERNELLES ET ÉLÉMENTAIRES

La Communauté de Communes (CdC) de Saint Hilaire du Harcouët a décidé de prendre en charge la mise en place des rythmes scolaires en recherchant d'abord l'intérêt de l'enfant avec un même calendrier sur l'ensemble de notre territoire.

Le souhait de la CdC est d'offrir **gratuitement, un service de qualité** à tous les élèves. Gérard Loyer précise que le coût pour la collectivité est estimé à 150 000 € pour les 1069 enfants scolarisés et que si les communes n'avaient pas choisi de mutualiser les moyens, il aurait fallu 72 personnes pour assurer les activités périscolaires au lieu de 36 encadrants pour l'ensemble de la CdC.

Un comité de pilotage, composé d'enseignants, de parents d'élèves et d'élus a été créé. Il s'est réuni plusieurs fois, y compris avec les associations sportives et culturelles et les agents spécialisés des écoles maternelles. Un questionnaire a été remis à chaque parent d'élève sur l'ensemble de la CdC (822 réponses enregistrées sur 948 envoyés). Il en est ressorti un schéma d'organisation. Une réunion publique a eu lieu le 20 mai pour informer les parents sur la mise en place de ces rythmes scolaires.

ORGANISATION

Cette nouvelle organisation du temps scolaire répond avant tout à des objectifs pédagogiques pour permettre aux enfants de mieux apprendre à l'école en bénéficiant de **5 matinées au lieu de 4 pour des temps d'apprentissage plus réguliers**.

En outre :

- la **journée** d'enseignement devra être de **5 heures 30 maximum**
- la **demi-journée** d'enseignement devra être de **3 heures 30 maximum**
- la pause de **midi** ne pourra pas être inférieure à **1 heure 30**
(2 services de restauration seront assurés dès la rentrée).

Ce faisant, cette réforme des rythmes scolaires n'ajoute pas seulement une demi-journée dans la semaine, mais elle modifie le temps de chaque journée en créant le temps d'activité périscolaire (TAP) : temps durant lequel un encadrement est proposé aux enfants scolarisés.

Ces "TAP" ne sont pas **obligatoires** ; les parents auront bien sûr la possibilité de reprendre leurs enfants à la fin de la période scolaire.

DIVERSES ACTIVITÉS SERONT PROPOSÉES PENDANT CES "TAP"

- activités d'éducation à l'environnement et au développement durable
- arts plastiques,
- activités de prévention (sécurité routière, domestique...)
- activités scientifiques et technologiques
- activités artistiques et culturelles
- jeux collectifs,
- activités physiques, jeux sportifs
- relaxation.

Ces **activités récréatives et de loisirs** seront encadrées par les animateurs de l'OC2S, les ATSEM, certains membres d'associations sportives, du personnel de la médiathèque, de l'école de musique, de la maison des jeunes. Les enfants devront être inscrits sur l'ensemble de l'année, ils seront répartis par âge dans 5 groupes, dans des cycles d'activité par période de 2 mois.

Accueil du mercredi à Parigny : L'accueil de loisirs, (actuellement toute la journée), se déroulera à la rentrée l'après-midi à Parigny. Seuls les enfants inscrits à l'accueil de loisirs pour l'après-midi bénéficieront d'un service de restauration.



Le schéma d'organisation retenu pour

l'école maternelle et élémentaire de Parigny sera le suivant :

Mardi et Vendredi

7 h 30 à 8 h 30	8 h 30 à 11 h 30	11 h 30 à 13 h 30	13 h 30 à 16 h 15	16 h 15	16 h 30 à 18 h 30
Garderie	Enseignement	Pause repas	Enseignement	TAP	Garderie

Lundi et Jeudi

7 h 30 à 8 h 30	8 h 30 à 11 h 30	11 h 30 à 13 h 30	13 h 30 à 15 h 15	15 h 15 à 16 h 30	16 h 30 à 18 h 30
Garderie	Enseignement	Pause repas	Enseignement	TAP	Garderie

Mercredi

7 h 30 à 8 h 30	8 h 30 à 11 h 30	11 h 30 à 12 h 30	12 h 30	18 h 30
Garderie	Enseignement	Garderie	Accueil de loisirs sans hébergement	

LES ATSEM

DE PARIGNY

EN FORMATION



Maillons importants dans la mise en place des rythmes scolaires, les ATSEM de l'école de Parigny : Céline, Karine et Lydia (ainsi que les ATSEM des écoles Lecroisey et Beauséjour de St-Hilaire, de l'école de Virey) sont en formation à St Hilaire. Assurant le lien entre activités pédagogiques et temps d'activités périscolaires, elles ont suivi quatre journées de stage dispensées par "Maisons Familiales et Rurales de la Manche. Au programme : arts plastiques et culturels, prévention, environnement, sport détente et relaxation.

GARDERIE

Constatant depuis l'année passée un accroissement du nombre d'enfants restant à la garderie le soir, la municipalité, dans un souci de conserver la qualité de l'accueil, a modifié les heures de présence des personnels encadrant et leur a accordé des heures supplémentaires. M. le Maire a souligné que les investissements communaux étaient importants (7^e classe) et que la charge de ces heures supplémentaires pouvaient être partagées par les parents dont les enfants fréquentent cette garderie. Si elle reste gratuite le matin, elle passe à 0,50 € par soir et par enfant à partir de 16 h 30. Les parents pourront inscrire leur enfant en début d'année, de mois, de semaine ou la veille ou le matin. Seuls les jours de présence seront facturés avec la restauration scolaire et encaissés au mois.



Du 4 au 14 février, les élèves de cycle 3 de l'école de Parigny ont eu la chance de découvrir la montagne, le plaisir du ski et de la vie en collectivité pendant leur séjour « Classe de neige » à Valloire. Les maîtresses, Isabelle Hesnard et Laëtitia Morin, les ont accompagnés ainsi que six parents d'élèves bénévoles. Le séjour s'est très bien déroulé avec un programme chargé : ski tous les après-midi, randonnée en raquettes, construction d'igloos, luge, jeu de piste, visite d'une ferme, rencontre avec un pisteur secouriste... heureusement, les repas copieux et délicieux permettaient de faire le plein d'énergie ! Les enfants se sont très bien comportés et ont reçu les compliments de l'équipe du chalet et de leurs moniteurs de ski. Les maîtresses et les parents accompagnateurs ont été ravis de pouvoir partager cette magnifique expérience avec les élèves. Tous sont revenus la tête remplie de superbes souvenirs !



Un courrier inattendu

Le vendredi 4 avril, l'école a eu la surprise de découvrir une lettre provenant du Canada dans la boîte aux lettres. Destinée aux élèves de CM2, il s'agissait d'un courrier d'un jeune élève Canadien qui participait à un concours au sein de son école. Le but : choisir une école en France et lui écrire, s'il recevait une réponse de cette dernière dans les premiers, il gagnait des points pour son équipe de hockey. La classe de Laëtitia lui a donc répondu au plus vite. Aux dernières nouvelles, notre rapidité lui a permis de gagner.

LES TPS ET PS DE L'ÉCOLE

EN VISITE À LA RÉSIDENCE FOYER

Les Hirondelles



Le mardi 13 mai les enfants de la classe de Céline Sparenberg sont allés à la rencontre des personnes âgées à la Résidence Foyer des Hirondelles. Au programme : jeux de société, photos pour l'animation "Arts et sentiers". Magnifique après-midi de partage, pendant lequel jeunes et moins jeunes ont pris beaucoup de plaisir. Quelques photos revisitées par les élèves seront exposées devant l'école, point de départ de "Arts et sentiers" en juillet et août.



1914-2014 un siècle d'existence

TROIS CENTENAIRES À LA

RÉSIDENCE FOYER LES HIRONDELLES

Madame Victorine LECAPITAINE, née le 12 Février 1914 à Saint-Brice-de-Landelles. Agricultrice dans cette commune, elle y a toujours vécu avant d'entrer à la Résidence en 2012.

Madame Renée ROULAND, née le 25 Février 1914 à Parigny. Fidèle habitante de notre commune, elle a travaillé à la ferme aux Yvets, la Provostière et la Deurie. Elle est entrée aux Hironnelles en 2002.

Madame Renée LECORDIER, née le 18 Mars 1914 à le Mesnil Rainfray. Elle est résidente du foyer logement depuis 22 ans.

Nous leur souhaitons de profiter longtemps encore des bons moments de la vie, dans la dignité, entourée de leur famille et amis. Elles ont traversé un siècle bien mouvementé. Elles font partie de la génération qui a connu la seconde guerre mondiale et sont marquées par les évolutions techniques de ce siècle : de l'automobile à la télévision, en passant par le téléphone... Chacune d'entre elles a fêté l'évènement, lors d'une cérémonie organisée à la Résidence, en présence de leur famille et M. le Maire.



Victorine LECAPITAINE



Renée ROULAND



Renée LECORDIER

CHANGEMENT DE PRÉSIDENT À LA

RÉSIDENCE FOYER LES HIRONDELLES

La Résidence Foyer « Les Hironnelles » est une association loi 1901 présidée jusqu'en fin d'année 2013, par Monsieur Alain CARTEL, qui a souhaité passer le relais. Monsieur CARTEL est entré au conseil d'administration en 1991 en qualité de vice-président, il est devenu président en 1995. Son engagement au sein de l'association a permis

la concrétisation de nombreux projets : gros travaux, mise en conformité, évolution. Lors d'une cérémonie qui a eu lieu le 18 Avril 2014, c'est avec émotion que le personnel, les membres du conseil d'administration, les élus locaux, les représentants des résidents, lui ont témoigné leur reconnaissance pour l'attachement et l'intérêt qu'il porte à l'établissement. M. Jean-Marc BUSNEL lui succède à la présidence. Il va poursuivre l'action entreprise, dans la continuité et le même esprit, afin de répondre aux besoins des personnes âgées du territoire. Il « *souhaite continuer à travailler avec les partenaires habituels et les municipalités de Parigny et Saint-Hilaire, pour développer et promouvoir cette structure.* »





6^e Salon du Vin de la Gastronomie et de l'Artisanat



Le 6^e salon du vin, de la gastronomie et de l'artisanat, organisé par Parigny s'Anime, a ouvert ses portes à Parigny les 10 et 11 mai. Les 23 bénévoles de cette association ont à nouveau montré leur engagement et leur savoir faire dans l'organisation de cette manifestation dont la notoriété croît d'année en année.

CÔTÉ SALON

44 exposants (viticulteurs des différentes régions viticoles françaises, artisans de la gastronomie et de l'artisanat) ont eu le plaisir d'accueillir de nombreux visiteurs et de leur expliquer leur savoir faire.

Le dimanche, après un vin d'honneur offert par la mairie, toute l'équipe de bénévoles s'est mobilisée pour l'organisation du repas champêtre qui a réuni 380 convives.



CÔTÉ SPORTIF

Le samedi après-midi, 76 coureurs cyclistes se sont affrontés sur les 18 tours d'un circuit de 5 km. Cette épreuve était classée interrégionale.



Les traditionnelles Foulées Parignaises ont réuni 143 concurrents (femmes et hommes).

Cette compétition a remporté un réel succès puisque ce nombre de participants est un véritable record.

Absent physiquement car encore hospitalisé, le président, M. Michel Malvat, avait confié à M. Roger Thellier un texte dans lequel il disait s'associer à cette manifestation, remercier les bénévoles, les exposants ainsi que la municipalité. Lors d'une conversation téléphonique diffusée dans la salle avec M. le Maire il a ajouté que son état physique s'améliorait de jour en jour et qu'il attendait sa sortie avec impatience.



L'après-midi, une soixantaine de boulistes ont envahi la place de la Douenne. Les enfants et leurs parents ont pu essayer des vélos très curieux sur le plateau scolaire.

Chasse aux œufs

L'association Parigny s'Anime a également organisé le 19 avril sa traditionnelle chasse aux œufs. Une centaine d'enfants accompagnés par leurs parents, s'est précipitée dans le parc du Château où les attendaient dissimulés dans les buissons ou derrière les arbres six cents œufs en chocolat.





Nous vous invitons, du 1^{er} juillet au 31 août, à parcourir les quelques kilomètres accessibles à tous, à pied ou à vélo, pour apprécier les réalisations ludiques et originales et mieux connaître Parigny.

ART ET SENTIERS

**DES OEUVRES EPHEMERES
D'ARTISTES LOCAUX
SONT EXPOSEES SUR UN
PARCOURS DE RANDONNEE
DE 4 Km A PARIGNY
DU 1 JUILLET AU 31 AOUT
RENSEIGNEMENTS ET PLAN
OFFICE DE TOURISME
SAINT HILAIRE DU HARCOUET
02 33 79 38 88**

Dans le cadre du transfert de la compétence Tourisme à la communauté de communes en ce début d'année, Art et Sentiers s'étendra maintenant à l'ensemble des communes. Chaque année, une commune sera le support d'un nouveau parcours. Les mairies, associations, comités des fêtes, écoles, seront sollicités pour créer des œuvres, aider à la mise en place et faire vivre cette animation.

Pour la première année, Parigny propose un parcours qui permettra de découvrir ou redécouvrir son patrimoine (lavoirs, voie verte...).

Sur le thème retenu « l'image », l'association chœur floral, l'école, la Résidence "Les Hirondelles" ont créé des œuvres qui seront exposées sur le circuit.





L'association "Choeur Floral" les élèves de maternelle de la classe de M^{me} Sparenberg la Résidence Foyer "Les Hirondelles" de Parigny participent à cette manifestation.



Vie associative

CCAS	Repas personnes âgées le 19 octobre
UNC ANC	Président M. Louis Privat 02 33 49 14 37 Concours de belote le 8 octobre . Cérémonie Armistice du 11 novembre
APE	Président M. Stéphane Pibouin Grilles de Noël le 12 décembre
GYM DÉTENTE	Présidente M ^{me} Joëlle Jouenne 02 33 49 29 41 Cours le lundi : 16 h 30 / 17 h 30, le mercredi : 19 h / 20 h et 20 h 30 / 21 h 30 Rentrée le lundi 8 septembre et le mercredi 10 septembre, inscriptions tout le mois de septembre. Licence 58 €.
PARIGNY COUNTRY	Président M. David Meslin 06 29 89 68 10 Cours le lundi 19 h / 22 h ouverts à tous les niveaux. Adulte : 1 cours 70 €, 2 cours 90 €. Couple : 1 cours 120 €, 2 cours 150 € Enfants : 1 cours 30 €, 2 cours 30 €. Inscriptions le lundi 15 septembre Bal d'automne le 25 ou 26 octobre
CHŒUR FLORAL	Présidente M ^{me} Valérie Hamel 02 33 49 14 28 Début des cours en septembre. Cotisation : 58 €
CLUB DE L'ÂGE D'OR	Président : M. Claude Besnard 02 33 59 33 44 Première rencontre le mardi 1 ^{er} septembre à 14 h à la salle communale. Concours de belote 28 août Repas dansant 29 novembre Repas de Noël le 14 décembre
TENNIS CLUB	M. Yannick Stéphan 02 33 59 94 26 Cours : le mardi soir, le mercredi fin d'après-midi et tout le samedi à la salle de Beauséjour à St-Hilaire et le vendredi soir à Mortain. Tarif des cours pour l'année : 180 € pour les jeunes de - de 18 ans et étudiants et 200 € pour les adultes. La cotisation annuelle est de 76 euros pour les adultes et de 48 € pour les jeunes. Pour la saison estivale de mai à septembre, le Tennis Sud Manche propose des tarifs avantageux à 32 € pour les jeunes et 50 euros pour les adultes. (20 € pour les jeunes et 26 € pour les adultes pour la 1 ^{re} prise de licence été). Les inscriptions pour la saison 2015 se feront le samedi 6 septembre 2014 lors des forums des associations.
PARIGNY S'ANIME	M. Michel Malvat 02 33 49 50 56 Samedi 4 octobre 20 h à la salle communale : Soirée Cabaret. Première partie : Nathy (variété française), seconde partie : Pepi et Othelo (comiques). Entrée et repas : 28 € Représentation théâtrale le 23 novembre

La vie associative est riche à Parigny. Pour vous permettre de ne pas manquer la rentrée, voici quelques informations la concernant



Concerts animations

SCÈNE OUVERTE

La quatrième scène ouverte organisée par l'association "Choeur Floral" le 12 janvier s'est déroulée devant un public enthousiaste et nombreux. Au cours de cet après-midi musical, 24 chanteurs amateurs accompagnés par Stéphane Dumont au piano, ont proposé en solo ou en duo, un répertoire de chansons françaises varié et de haute tenue.



CONCERT DU

14 FÉVRIER

Depuis 2009 la Commission socioculturelle de Parigny organise un concert en début d'année. Cette année, les élèves de l'Atelier Chanson de Granville ont assuré la première partie. Serge Lelièvre, musicien régional, a animé la seconde partie. Accompagné par trois musiciens, il a partagé son univers jazz manouche, swing avec le public. Le répertoire composé de ses textes, des œuvres de Django Reinhardt, de Brassens et de Trénet a convaincu un public très réceptif.

Les familles d'accueil et amis de l'Antenne de Rennes de la Chaîne de l'espoir ont organisé leur concert annuel à Parigny. Après le Groupe Vocal de Parigny accompagné par Alain Rey au piano et Alain Gilbert à la guitare, Holy Sofy, auteur compositeur, a présenté son nouveau répertoire. Les bénéfices de cette soirée vont aider la Chaîne de l'Espoir à apporter son soutien médical et chirurgical à des enfants malades du cœur.



CONCERT AU PROFIT DE LA CHAÎNE DE L'ESPOIR

à ne pas manquer ce deuxième trimestre...

FAITES VIBRER LES

VOIES VERTES LE 13 SEPTEMBRE

L'Office du Tourisme vous invite à des randonnées "cyclistes et pédestres" ainsi qu'à une animation pour les enfants à la gare de Parigny.

BALADE MUSIQUE ET

PATRIMOINE LE 21 SEPTEMBRE

Organisé par la Commission socioculturelle de la mairie, cet après midi, vous emmènera à l'église (Gospel), au château (un piano et un violon) et à la salle communale (musiques traditionnelles du monde).

TELETHON 5 DÉCEMBRE

De 15 h 30 à 20 h. les différentes associations de Parigny se mobiliseront pour ce Téléthon. Elles espèrent vous voir nombreux et engagés dans cette cause.

CONCERT DU
21 MARS 2015



Michèle Bernard
en concert

C'est avec beaucoup de fierté que la Commission Socioculturelle vous annonce la venue de **Michèle Bernard**.

Auteur interprète de la belle chanson française, elle a été la révélation du printemps de Bourges, récompensée par le prix de l'Académie Charles-Cros.

Elle s'est produite sur plusieurs scènes parisiennes dont l'Olympia. Depuis elle poursuit une carrière nationale et internationale.

Elle sera à Parigny
le 21 mars 2015 !!